



VOS RÉF. : Commune de La Gacilly – Révision du PLU - ART

NOS RÉF. : TER-ART-2024-56061-CAS-201486-F1M9N3

INTERLOCUTEUR : Romain COLLET

TÉLÉPHONE : 06.59.47.14.14

E-MAIL : rte-cdi-nts-scet@rte-france.com

DDTM Du Morbihan

Place du Général de Gaulle
BP 501
56019 Vannes Cedex

A l'attention de Mme Deschere-Corfmot
Solen.deschere-corfmat@morbihan.gouv.fr

OBJET : ART – PLU – **LA GACILLY**

La Chapelle sur Erdre,
le 02/10/2024

Monsieur le Préfet du Morbihan,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 01/10/2024 relatif au projet arrêté concernant le PLU de la commune de **La Gacilly**.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Directeur Adjoint,
Centre Développement Ingénierie Nantes,
P/o

David PIVOT

Copie : Mairie de La Gacilly st.urba@laqacilly.fr